



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 73 - Autorisation de lancement de marchés annuels pour le Département Eau et Assainissement

Autorisation de lancement de marchés annuels pour le Département Eau et Assainissement

Rapporteur : M. l'Adjoint LIME

Contexte

Le Département Eau et Assainissement de la Ville de Besançon gère la collecte, le transport, le traitement des eaux usées et le traitement d'eau potable.

Pour assurer ses missions, le Département Eau et Assainissement doit procéder à différentes consultations pour l'achat de fournitures et la réalisation de travaux.

Description

Trois consultations seront lancées sous la forme d'accord cadre à bons de commande.

Service	Intitulé du marché / Etendue du besoin à satisfaire	Montant annuel HT ou TTC
Département Eau et Assainissement	Fourniture de matériels de branchement Marché à bons de commande d'un an avec possibilité de 3 reconductions Lot 1 : Matériels de prise en charge Lot 2 : Canalisations en polyéthylène et accessoires Lot 3 : Supports de compteurs d'eau	Sans mini ni maxi Estimation annuelle 80 000 € HT
Département Eau et Assainissement	Création de branchements d'eau potable et d'assainissement. Marché à bons de commande avec possibilité de 3 reconductions	Mini : 100 000 € HT annuel Maxi : 450 000 € HT annuel

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire :

- à lancer les procédures de passation des marchés,
- à signer les marchés avec les titulaires retenus.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Préfecture du Doubs

Contrôle de légalité DRCT

26 JUIN 2017



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Première Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 2